

CE COMMUNIQUE NE DOIT PAS ETRE DIFFUSE, PUBLIE OU DISTRIBUE A TOUTE PERSONNE AMERICAINE OU A TOUTE PERSONNE SE SITUANT AUX ETATS-UNIS OU DANS UNE JURIDICTION OU LA DIFFUSION, PUBLICATION OU DISTRIBUTION D'UN TEL COMMUNIQUE DE PRESSE EST ILLEGALE.

Alstom place avec succès une émission d'obligations hybrides de 750 millions d'euros

23 mai 2024 - Alstom a placé avec succès ce jour une émission d'obligations super-subordonnées (ou « hybrides ») d'un montant de 750 millions d'euros. Ces obligations portent un coupon à taux fixe de 5,868% par an pendant les 5,25 premières années avec une réinitialisation du taux tous les 5 ans par la suite. Elles constituent des titres subordonnés de dernier rang à durée indéterminée de l'émetteur. Moody's a informé l'émetteur qu'elle considérera les obligations émises comme des fonds propres à hauteur de 50 %¹ avec une notation Ba2, soit deux crans en dessous de la notation long terme Baa3 d'Alstom.

L'émission a été massivement sursouscrite reflétant une forte demande en provenance de différentes zones géographiques et catégories d'investisseurs.

L'émission s'inscrit dans le cadre du plan de désendettement de 2 milliards d'euros précédemment annoncé par Alstom. Le produit de cette émission, ainsi que celui des autres composantes du plan de désendettement, sera utilisé pour rembourser environ 1,2 milliard d'euros de dette à court terme d'ici septembre 2024 et le solde sera investi dans des instruments à court terme très liquides et sera affecté à la réduction de la dette brute à l'échéance de cette dernière.

BNP Paribas, BofA Securities Europe et HSBC ont été mandatés par l'émetteur en tant que coordinateurs globaux et co-chefs de file sur cette opération. Citigroup Global Markets Europe, Natixis, SMBC Bank EU, UniCredit Bank sont intervenus en tant que teneurs de livre actifs, tandis que Commerzbank Aktiengesellschaft et Intesa Sanpaolo sont intervenus en tant que teneurs de livre passifs. PJT Partners et Perella Weinberg Partners sont intervenus en tant que conseils financiers d'Alstom, Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP en tant qu'avocats conseils d'Alstom et White & Case LLP avocats conseils des banques.

¹ Alstom comptabilisera entièrement les obligations comme des capitaux propres selon les normes IFRS.

À propos d'Alstom

Alstom contribue par ses engagements à un futur décarboné, en développant et favorisant des solutions de mobilité durables et innovantes appréciées des passagers.

Qu'il s'agisse de trains à grande vitesse, de métros, de monorails, de trams, de systèmes intégrés, de services sur mesure, d'infrastructures, de solutions de signalisation ou de mobilité numérique, Alstom offre à ses divers clients le portefeuille le plus large du secteur. Présent dans 64 pays et fort de plus de 84 700 employés de 184 nationalités, le Groupe concentre son expertise en matière de conception, d'innovation et de gestion de projet là où les solutions de mobilité sont les plus nécessaires. Coté en France, Alstom a réalisé un chiffre d'affaires de 17,6 milliards d'euros au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024. Connectez-vous sur www.alstom.com pour plus d'informations.

Contacts

Presse :

Coralie COLLET - Tel.: +33 (0) 7 63 63 09 62
coralie.collet@alstomgroup.com

Thomas ANTOINE - Tel.: +33 (0) 6 11 47 28 60
thomas.antoine@alstomgroup.com

Relations investisseurs

Martin VAUJOUR - Tél : +33 (0) 6 88 40 17 57
martin.vaujour@alstomgroup.com

Estelle MATURELL ANDINO - Tél : +33 (0) 6 71 37 47 56
estelle.maturell@alstomgroup.com

Avertissement

Le présent communiqué de presse sert uniquement à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente de titres financiers ou une sollicitation d'achat de titres financiers, dans quelque juridiction que ce soit. Les titres financiers mentionnés dans ce communiqué de presse n'ont pas été et ne seront pas offerts dans le cadre d'une offre au public et il n'y aura pas de distribution au public de documents connexes dans quelque juridiction que ce soit. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une vente de titres financiers aux États-Unis ou dans une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en application de la réglementation d'une telle juridiction. Les titres financiers ne pourraient être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'un enregistrement ou d'une exemption à l'enregistrement en vertu du U.S. Securities Act of 1933 dans sa version modifiée. Alstom n'a pas l'intention d'enregistrer les titres financiers mentionnés dans le présent communiqué aux États-Unis ni de procéder à une offre au public de titres financiers aux États-Unis. Le présent communiqué de presse ne doit pas être diffusé, publié ou distribué directement ou indirectement à une personne américaine ou en tout ou partie aux États-Unis (conformément aux définitions du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié) ou dans toute juridiction où il est illégal de diffuser, publier ou distribuer ce communiqué de presse.

Le présent communiqué de presse est une publicité et non un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil en date du 14 juin 2017 (tel que modifié, le « Règlement Prospectus »). Le prospectus définitif, lorsqu'il sera publié, sera disponible sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et sur le site internet de l'Émetteur (www.alstom.com).